CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E46369** **VALABLE JUSQU'AU** **15/03/2027**

ÉDITÉ LE 13/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1999

Raison sociale : HYGIENE LOIRE OCEAN

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 17/12/2024

Capital : 600 000

78 BOULEVARD MEUSNIER DE QUERLON
44000 NANTES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 421 430 117

Siret : 421 430 117 00018

Code NACE : 8129A

Numéro caisse de congés payés : 5416891

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TRCB02516967

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB02516967

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 02 40 59 40 18 **Fax :**

Portable : 06 17 02 54 26

Responsabilité légale :
DELAVIGNE PIERRE-JEAN CO-GÉRANT / CAMUS DOMINIQUE CO-GÉRANTE

Site Internet :

E-mail : compta@hlo44.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 135 388 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5422	Ramonage en habitat collectif et tertiaire	3	25/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/03/2026 11:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.